

## **Séminaire « Mais que veut donc le peuple ? ... »**

**(Séance du 28 Octobre 2015).**

### **Agriculture, paysannerie et monde rural en Algérie à l'épreuve des politiques libérales (1990- 2015)**

**Omar Bessaoud**

#### **Résumé :**

L'adoption par le gouvernement algérien du plan d'ajustement structurel en avril 1994 consacre un tournant dans la politique de libéralisation économique qui avait déjà adoptée dès le milieu des années 1980.

La paysannerie et le monde rural qui avaient bénéficié de quelques faveurs du gouvernement, et notamment d'une réforme agraire ayant eu pour effet de redistribuer terres et moyens d'existence à la paysannerie et au monde rural, sont les principales victimes de la crise de l'endettement et des mesures libérales accompagnant la mise en œuvre des réformes économiques (années 1986-1994). La chute des recettes extérieures issues des hydrocarbures, explicative de la crise budgétaire conduit les autorités à asseoir de nouvelles alliances sociales défavorables à la paysannerie et au monde rural : les défaillances liées à cette politique seront partiellement surmontées par l'intervention de la Banque mondiale et son paquet de mesures de lutte contre la pauvreté. Il est vrai par ailleurs que l'Algérie vivra dans les années 1990 une décennie de violence extrême ayant eu pour conséquence un exode des populations rurales sans précédent dans les zones affectées par le terrorisme.

La fin des années 1990 est marquée par des événements politiques (accord avec les islamistes et « réconciliation nationale ») et économiques (remontée des cours du pétrole) autorisant la définition d'un programme de développement agricole (Plan National de Développement Agricole) complété par des mesures de politique rurale. Les investissements publics consentis dans le renforcement des équipements collectifs (santé, écoles...), l'habitat rural et les infrastructures (routes, alimentation en eau et en énergie) associés à une politique de soutien à la consommation alimentaire (soutien du pain, du lait, des huiles alimentaires...) favoriseront une stabilité sociale dans les zones rurales. Les mesures redistributives mises en œuvre par l'Etat restaient étroitement liées à la rente pétrolière et gazière. L'économie de rente profitera dans le même temps à des groupes sociaux issus des centres urbains (classe de commerçants, de hauts fonctionnaires, de capitalistes du secteur privé occupant la sphère des services ou de l'industrie), nouveaux acteurs, alliés du régime et occupant des positions de monopole dans l'économie formelle et informelle... Ces nouveaux acteurs disputeront aux paysans et aux ruraux les programmes agricoles et ruraux financées sur budget de l'Etat ainsi que des concessions de terres publiques.

La contrainte budgétaire qui se manifeste aujourd'hui avec une chute de plus de 60% des recettes extérieures pose aujourd'hui les limites de ces politiques économiques et des compromis sociaux réalisés. Celles-ci masquaient de fortes inégalités dans la répartition des richesses nationales, dans l'accès aux biens de consommation, aux emplois...

Notre intervention passera en revue la situation dans l'agriculture algérienne, les acteurs en présence dans ce secteur et les politiques publiques mises en œuvre au cours des trois dernières décennies. Elle évoquera la nature de la ruralité algérienne et de ses transformations récentes sous l'effet des interventions publiques et privées...Elle s'interrogera au-delà de l'hypothèse de la fragilité de ce modèle fondé sur la rente pétrolière, sur la viabilité sociale et politique du modèle de croissance économique adopté en Algérie.